

Décision Générale colonial

Décision n° n° 69 20 janvier 1943

n° 69 20

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 20 janvier 1943
Numéro JO n° 3 du 01/02/1943	Date du numéro 1 février 1943

TEXTE INTÉGRAL

Le nomme BARED I ARAH est engage en qualité d'aide mécanicien des P.T.T. et mis à la disposition du Chef de la Station Côtière pour compter du 2 janvier 1943. Le montant de son salaire mensuel est fixé à trois cents francs.